



Compte rendu des CTL des 11 et 23 juin 2015

L'ordre du jour de ce CTL était pléthorique. Il s'agissait notamment pour les organisations syndicales d'émettre un avis sur le rapport d'activité de la DDFiP de Vendée, sur les aménagements des horaires d'ouverture de l'accueil des services en zone urbaine et enfin sur la fusion des SIE de La Roche-Sur-Yon. Un point d'information a en outre été apporté sur la campagne d'entretien professionnel 2015 et sur la campagne impôt sur le revenu.

Comme de coutume, **Solidaires Finances Publiques** et les autres organisations syndicales ont voté contre le rapport d'activité de la DDFiP en dénonçant le peu de place fait à l'humain. Ce rapport ne retranscrit absolument pas les efforts et l'investissement fournis par les agents de la DDFiP de Vendée pour maintenir un service public de qualité et ce malgré les suppressions d'emplois, la baisse des rémunérations et un budget de plus en plus contraint.

Interpellé sur le sujet des réformes par les représentants de **Solidaires Finances Publiques**, Monsieur Mignon a indiqué que la mise en place du Pôle de Contrôle Revenus Patrimoine (PCR) et du devenir de l'enregistrement étaient toujours en réflexion. Il a déclaré que la Vendée était en retard par rapport aux autres départements. Monsieur Danelutti ayant même poussé le trait en expliquant que la stratégie de l'administration était : "On supprime des emplois pour fusionner les services, les services fusionnés fournissent un réservoir supplémentaire pour supprimer à nouveaux d'autres emplois". La fusion des 2 SIE de La Roche-sur-Yon ne dérogeant pas à cette règle, les emplois non pourvus avant la fusion ne le seront pas après. Les représentants de **Solidaires Finances Publiques** ont voté contre ce projet qui n'apportera qu'une bouffée d'oxygène, passagère, aux agents de ce service avant de nouvelles suppressions d'emplois.

La Direction avait accepté que les organisations syndicales participent à un groupe de travail sur le sujet des aménagements d'horaires d'accueil, à la condition que les débats ne soient pas évoqués en CTL ... les représentants de **Solidaires Finances Publiques** ont, bien entendu, refusé. Les discussions sur ce sujet doivent, pour nous, faire l'objet d'un procès-verbal envoyé à Bercy. Ce sujet de réduction des horaires d'ouverture au public est une conséquence directe des suppressions d'emplois et ne doit pas rester au niveau local.

D'autre part, lorsque la Direction avait présenté le projet aménagement des horaires d'accueil en zone non urbaine en novembre 2014, les organisations syndicales dont **Solidaires**

Finances Publiques avaient dénoncé l'absence de consultation des agents. Pour les zones urbaines, la Direction a demandé aux chefs de service de consulter les agents.

Malheureusement, il y a eu des loupés, certains chefs de service n'ont consulté qu'eux-mêmes, d'autres ont posé des questions fermées telles que "pour ou contre la fermeture le mercredi"... Les représentants de **Solidaires Finances Publiques** fort de ces éléments ont refusé de prendre part au vote.

Lors de la première convocation de ce CTL, **Solidaires Finances Publiques** avait quitté la séance suite aux réactions, paroles et au mépris affiché de la part du Directeur du Pôle Fiscal. Pour éviter que ce genre de comportement ne se reproduise nous avons demandé dans notre liminaire du 23 juin que toutes les instances soient enregistrées, ce que M. Mignon a refusé. Nous prenons acte de cette réponse. Les représentants de **Solidaires Finances Publiques** seront plus que jamais vigilants quant à la fidélité de la restitution des débats sur le PV des CTL et autres instances.

D'ores et déjà, nous avons alerté le Bureau National qui va interpellé la Centrale, via M. Perrin, le RH de la DGFIP, sur le comportement des représentants de l'administration pendant les CTL.